Plage de l'Isle-Adam

La Plage va débuter sa saison estivale pour l'ensemble de ses activités **dès le 8 juin prochain**, tout d'abord uniquement les week-ends, puis à partir du 29 juin jusqu'au 1er septembre 2024 tous les jours de la semaine.
Les activités pédalos, paddle et minigolf ouvrent à partir du 4 mai les week-ends et jours fériés.

- Afin de faciliter l'accès à ce site des résidents de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts (CCVO3F), de nouveaux tarifs sont établis à la baisse :

Voir les tarifs et la réglementation > liens utiles

Pour obtenir la carte d'adhérent, vous devez présenter : un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une pièce d'identité et une photo d'identité récente, d'une part, et déposer la demande à la plage directement lors des ouvertures les week-ends de 10h à 18h en mai et juin, puis tous les jours à partir du 29 juin.

Liens utiles
Tarifs, réglementation, informations diverses